

PROCÈS VERBAL N°6

CONSEIL MUNICIPAL

13 août 2026

Conseillers présents : MM/Mmes, Jean-Marc BALDET, Cécile BENTOGGIO, Jacques BUCHOUL, Anne-Sophie DUFOUR, Philippe GRAGLIA, Christine CHOQUEL, Vanessa REGOURD, TAILLADE Béatrice

Conseillers excusés : Richard HUGLA, Christophe PASCUTTO,

Procuration : - Chantal BABAKISSA NTINOÛ à Christine CHOQUEL

Secrétaire de séance : Anne-Sophie DUFOUR

Début de séance : 20h

1- Validation du procès-verbal du dernier Conseil Municipal :

Validation du procès-verbal du Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2026 à l'unanimité des conseillers présents.

2- Convention de coopération et de mise à disposition de service relatif à la réalisation de prestations d'entretien des espaces verts communaux :

Le prestataire, monsieur Sylvain BUCHOUL chargé de l'entretien des espaces verts de la commune arrivant au terme de son contrat, la commune a souhaité assurer la continuité de ce service.

- **Considérant** que la commune de Penne-d'Agenais dispose des moyens humains et matériels nécessaires à la réalisation de prestations d'entretien des espaces verts ;
- **Considérant** que la commune de Trémons souhaite confier à la commune de Penne-d'Agenais certaines prestations d'entretien de ses espaces verts afin d'assurer un entretien de qualité tout en optimisant les moyens des deux collectivités ;
- **Considérant** qu'il convient, à cet effet, de conclure une convention de coopération et de mise à disposition de service définissant les modalités d'intervention, les conditions techniques, administratives et financières ainsi que les responsabilités de chacune des parties ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

DÉCIDE :

- D'approuver la convention de coopération et de mise à disposition de service entre la commune de Trémons et la commune de Penne-d'Age-nais relative à la réalisation de prestations d'entretien des espaces verts communaux

3- Questions diverses :

Points à travailler à la rentrée :

- L'école : point à faire à la rentrée. 15 élèves prévus à la rentrée sur Trémons. Avenir des effectifs. Projections
- Le site internet. Sa modernisation, son actualisation le prestataire pour sa mise en ligne.
- Les travaux de la salle des fêtes, entretien et mise aux normes église.
- Voirie : impasses à rénover ?
- Possibilité avec notre budget et nos bons ratios de faire des investissements et commencer des projets.
- Personnes vulnérables

Fin de séance : 21h

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS :

Convention de coopération et de mise à disposition de service relatif à la réalisation de prestations d'entretien des espaces verts communaux

Secrétaire de séance
Anne-Sophie DUFOUR



Le Maire
Vanessa REGOURD

